

Note de présentation **Schéma Directeur du Handicap 2023-2025**

Comité Social d'Administration du 13 mars 2023

Conseil d'Administration du 16 mars 2023

1. Présentation du contexte

La place et la reconnaissance du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur ont considérablement évolué depuis la loi du 11 février pour l'égalité des droits et des chances. Depuis 2018, dans le respect de la loi ESR du 22 juillet 2013, Aix-Marseille-Université élabore et adopte un **Schéma Directeur du Handicap** pluriannuel.

Le premier **Schéma Directeur du Handicap** 2018-2021 a été l'occasion de mettre en valeur les efforts menés depuis plusieurs années par Aix-Marseille-Université en direction des étudiants et des personnels en situation de handicap. Il est clairement établi que la politique handicap est un axe majeur de l'engagement social d'Aix-Marseille-Université.

Le second **Schéma Directeur du Handicap** ambitionne d'aller au-delà de l'obligation réglementaire pour être davantage inclusif. Cette notion d'inclusion, nous engage à voir autrement la place des personnes en situation de handicap dans la communauté universitaire.

Le Schéma Directeur du Handicap 2023-2025 a été approuvé par le conseil académique, en séance du 14 octobre 2022, à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Proposition soumise au Conseil d'administration

Cet exercice collaboratif a permis d'impulser une dynamique et de créer un véritable collectif de travail entre les services et directions de l'Etablissement.

La réflexion globale couvre un large spectre d'actions composé de 10 thématiques transversales qui sont déclinées en 23 fiches-action opérationnelles. Dans la continuité des actions entreprises dans le premier **Schéma Directeur du Handicap**, 4 objectifs prioritaires s'ancrent tout particulièrement dans ce nouveau **Schéma Directeur Handicap** :

- Le premier concerne l'**amélioration de l'accessibilité numérique** : face aux enjeux relatifs à l'accessibilité numérique et à leur développement, Aix-Marseille-Université souhaite poursuivre son engagement dans la mise en accessibilité des sites web et des applicatifs métiers.
- Le second est relatif à l'**accompagnement des étudiants et des personnels tout au long de leur parcours à Aix-Marseille-Université**

- Le troisième concerne **l'accès aux carrières académiques pour les étudiants en situation de handicap** : la capacité de l'université à favoriser des parcours professionnels d'agents en situation de handicap dans toute la diversité de ses postes, profils, missions et catégorie de personnels.
- Enfin parce que le handicap est l'affaire de tous, ce Schéma Directeur du Handicap inclut des **actions de sensibilisation et de communication sur le handicap** pour un changement de regard durable.

Un dispositif d'évaluation du Schéma Directeur du Handicap sera mis en place afin de mesurer l'impact des politiques inclusives.